

# Lycées, Recherche, Enseignement supérieur

## Budgets 2009

### Recherche : 18 950 000 €

Investissement : 8 500 000 €

Fonctionnement : 10 450 000 €

### Enseignement supérieur : 10 500 000 €

Investissement : 6 000 000 €

Fonctionnement : 4 500 000 €

### Formation initiale : 269 267 500 €

Investissement : 165 016 000 €

Fonctionnement : 104 251 500 €

## Le Contexte

Le mandat a été traversé par de nombreux chantiers / de nombreuses réformes :

- loi sur l'autonomie des universités
- réforme du statut d'enseignant chercheur
- création des pôles de compétitivité
- mise en place des campus universitaires
- réforme du bac professionnel
- transfert des personnels TOS
- la mise en place du schéma régional des formations
- réforme de l'apprentissage...

Ces dossiers ont impacté fortement les politiques régionales, créant ainsi de nouvelles problématiques et de nouvelles contraintes budgétaires.

# La Recherche

Il s'agit d'une politique volontariste de la Région.

Presque chaque année, depuis le début du mandat, des amendements exigeant une hausse du budget qui y est consacré, ont été déposés et parfois acceptés comme en décembre 2005.

Estimant que la Recherche publique est un enjeu majeur le groupe a demandé la mise en place d'une fonction transversale d'observation, d'étude et d'évaluation des politiques publiques de recherche régionales, notamment par le développement d'indicateurs permettant d'évaluer les projets de recherche et les structures de transfert financés par la région afin de s'assurer des résultats, des objectifs atteints ou non.

- **La Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche** de 2005 n'aura servi qu'à multiplier les structures de recherche, à favoriser l'éclatement des budgets, à mettre les laboratoires en concurrence, et à mettre la recherche de la rentabilité au cœur du système, laissant la Recherche Publique à l'abandon.
- L'exemple le plus frappant concerne la mise en place des pôles de compétitivité, qui regroupent établissements de recherche publique et entreprises. C'est un dispositif qui s'appuie sur des cadeaux fiscaux et qui provoque un effet d'aubaine pour les entreprises puisque celles-ci vont bénéficier à moindre coût des résultats de la recherche publique, en profitant en plus des deniers de la Région pour cela.

Durant le mandat, le groupe a défendu l'idée que la recherche est un investissement et non une charge et de revenir sur :

- le besoin d'une recherche indépendante, libérée de toute forme de pression
- la nécessité que les financements des laboratoires publics soient assurés au minimum aux 2/3 par des crédits publics
- le besoin de recruter massivement des personnels permanents, sous statut public, à l'université comme dans les organismes de Recherche
- gagner la mise en place de contrats de projet Etat-Région sur les questions de Recherche pour un développement économique et social de la Région

## \*\*\* Note sur l'enseignement supérieur

La loi sur l'autonomie des universités change la donne régionale.

Elle modifie le mode de gouvernance et installe la mise en concurrence entre les établissements. Le groupe s'est opposé à la mise en place de la réforme y compris en s'exprimant sur le sujet au sein de la Région.

Il est intervenu pour le relèvement du montant de l'aide à la mobilité accordé aux étudiants et contre la précarisation de ces derniers

Une enveloppe pour l'aide individualisée pour l'accès à l'enseignement supérieur a ainsi été obtenue.

# Les Lycées

Les élus communistes ont dénoncé au sein de l'assemblée et sur les territoires de la région les fermetures de classes, les fermetures de filières d'enseignement, la suppression de nombreuses options, pour gagner des établissements de haute qualité éducative et environnementale, pour une offre de formation la plus large et diverse possible, pour la préservation du service public, contre la marchandisation de notre système éducatif.

## **Des propositions pour l'accès à l'enseignement pour tous :**

- le financement de la gratuité des manuels scolaires, via une dotation spécifique aux lycées et CFA.
- gagner une baisse des frais de restauration scolaire pour les familles par la suppression du prélèvement régional de 22,5 % sur montant du ticket restaurant et en demandant à l'exécutif d'engager une réflexion pour gagner à terme un montant unique du titre-repas pour les élèves.
- le relèvement du montant des « chèques-lire »
- l'augmentation de l'enveloppe attribuée aux établissements scolaires permettant aux élèves les plus démunis de bénéficier à moindre coût d'activités culturelles auxquelles ils n'auraient pas accès autrement.

## **Points de vigilance :**

- Il faut veiller à ce que la région (forcée par la loi Falloux à financer en partie les établissements privés) n'outrepasse pas ses obligations légales de financement envers les établissements privés.
- La réforme du bac pro en 3 ans, peut pousser les jeunes vers l'apprentissage, non par souhait mais par défaut. Sachant qu'en même temps la réforme du système d'apprentissage a vu le retour de l'apprentissage dès 14 ans et sur la base des besoins des entreprises et non des envies et besoins des jeunes.

# Décentralisation des personnels TOS : à l'actif du groupe

Les communistes ont dénoncé les conditions de ce transfert de charges (organisé dans le cadre de la loi de décentralisation) qui s'est opéré sans moyens supplémentaires.

Une fois ces personnels intégrés aux effectifs de la Région, le groupe communiste et républicain a obtenu par des amendements budgétaires que les emplois précaires des établissements soient pérennisés sur des postes à temps plein, la fin des emplois aidés sans accompagnement de l'état à long terme risquant de laisser des centaines de salariés précaires sur le carreau.

Le groupe communiste a gagné la création de 450 emplois à temps plein sur ce principe, et cela sur 3 ans.